



Alors que l'activité a redémarré sur les chantiers, ces longues semaines de confinement auront permis de tirer des enseignements contrastés de cette période inédite :

Si l'on retient les aspects positifs :

- **la fierté** tout d'abord, (et toujours) d'appartenir à une Profession qui a su prendre ses responsabilités en stoppant, immédiatement, la quasi-totalité de son activité pour préserver la santé de ses collaborateurs,
- **la capacité d'adaptation** de nos entreprises, qui ont su se remettre en question et se réorganiser, dans un contexte particulièrement complexe, en plongeant dans le télétravail et les visio-conférences,
- **une mobilisation sans faille** de nos réseaux syndicaux, FFB, FNTP, mais également OPPBTP, à l'origine d'un guide, le premier en son genre, pour accompagner la Profession dans une reprise rapide des chantiers, sans oublier le soutien de la SMABTP, des Caisses de congés et des organismes de retraite-prévoyance,
- **les échanges bienveillants et constructifs** de certains de nos partenaires, comme les instances interprofessionnelles ou les architectes, avec qui nous avons pu partager nos expériences de terrain pour passer ce cap difficile,
- **l'écoute et le soutien** des services déconcentrés de l'Etat (Préfecture, DDTM, Direccte) mais également de collectivités locales (par la mise à disposition de masques ou la suspension des droits de voirie),
- enfin, **la solidarité** de nos collaborateurs, particulièrement exemplaires pendant et après le confinement, attitude qui nous aura permis de réunir les conditions favorables pour, collectivement, surmonter ces épreuves.

Mais ces aspects positifs ne peuvent occulter les aspects négatifs et les déceptions qui se sont fait jour durant cette période.

En particulier, l'attitude « fermée » voire intransigeante de certains maîtres d'ouvrage qui continuent de refuser la prise en compte même partielle de cette nouvelle donne sur nos chantiers n'est pas admissible.

L'espoir d'une nouvelle ère, responsable et solidaire, pour l'ensemble de la filière, n'en est qu'à ses prémices, alors que la notion de filière s'est imposée à tous comme une réalité incontestable.

Notre combat d'aujourd'hui ne sera finalement pas si différent de celui d'hier.

Le défi de la préservation de nos marges et de nos trésoreries, dans les marchés publics comme privés, reste bien l'une des conditions de survie à court terme de nos entreprises, avec le maintien de l'activité dans les mois futurs. Les expressions « local », « circuit court » ont trouvé un sens qu'il va falloir cultiver au profit de nos TPE et PME.

Gageons que, fidèle à sa capacité de mutation et de rebond, notre Profession saura, une fois encore, relever ce défi et poursuivre ainsi sa mission historique de développement, au plan local comme national : le rôle social du BTP et son poids économique ne sont enfin plus à démontrer !

Laure CARLADOUS,
Président de la FBTP 06

LA FBTP 06 REPORTE SES PROCHAINES MANIFESTATIONS AU PRINTEMPS 2021

Suites du confinement obligent, les manifestations qui devaient être organisées par la FBTP 06 au second semestre 2020 vont être reportées au Printemps 2021.

Il s'agit principalement de la traditionnelle **Journée de la Construction**, du **20^{ème} anniversaire du Groupe Femmes BTP 06** et des **« Coulisses » du BTP**.

Un décalage dans le temps pour mieux se retrouver, avec l'ensemble des partenaires de la Profession, dans des conditions plus sereines et plus propices à la réussite de ces événements.

En attendant, la FBTP 06 focalisera son énergie dans le soutien et l'accompagnement de ses entreprises adhérentes en cette période de reprise, sans oublier les actions de lobbying de défense de la Profession auprès des décideurs.

SUSPENSION DE PERCEPTION DES DROITS DE VOIRIE PENDANT LE CONFINEMENT : CERTAINES COLLECTIVITÉS ONT DIT OUI !

Suite aux interventions de la FBTP 06 en faveur d'une suspension des droits de voirie sur les communes des Alpes-Maritimes durant la période de confinement,

voici les réponses positives obtenues :

- Mairie d'Antibes (par courrier),
- Mairie de Cannes (par courrier),
- Métropole Nice Côte d'Azur (engagement de M. Philippe PRADAL, Président de la Commission des Finances de la Métropole Nice Côte d'Azur, au cours d'une visioconférence avec le Comité de Direction de la FBTP 06).

Saluons par ailleurs le soutien de l'Association des Maires des Alpes-Maritimes et de l'Association des Maires Ruraux des Alpes-Maritimes qui ont écrit à l'ensemble des Maires du département pour les inciter à prendre une décision en ce sens et à lever les interdictions de travaux durant la période estivale.

RETROUVEZ LA FÉDÉRATION DU BTP DES ALPES MARITIMES SUR LES PROCHAINS SALONS

LE 2 OCTOBRE AU SALON DES MAIRES

La 4^{ème} édition du Salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics des Alpes Maritimes se déroulera cette année au Palais des Congrès de Nice Acropolis.

Comme à l'accoutumée, la FBTP 06 partagera un stand avec la FRTP PACA.

LE 19 NOVEMBRE AU SALON DES ENTREPRENARIALES

Organisé par l'UPE 06, le salon des dirigeants d'entreprise de la Côte d'Azur se tiendra, cette année encore, au stade de l'Allianz Riviera de Nice.



FFB © Arthur Maia

OLIVIER SALLERON, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

Succédant à Jacques CHANUT, Olivier SALLERON a pris officiellement ses fonctions à la tête de la Fédération Française du Bâtiment le 12 juin dernier.

Âgé de 52 ans et bénéficiant d'une solide expérience syndicale, il dirige une entreprise de chauffage, climatisation, plomberie, basée à Périgueux (Dordogne).

Lors de sa première intervention en tant que Président de la FFB, Olivier SALLERON a annoncé le lancement des « Etats Généraux de la Construction », un appel à la mobilisation générale pour préparer l'avenir de la Profession.

« *Nous allons répondre aux défis immenses qui nous attendent : le lancement d'un plan massif de rénovation énergétique des bâtiments, mais aussi la nécessité d'accompagner la rénovation ou la construction d'un million de logements par an sur tout le territoire* », a développé le Président de la FFB.

« *L'emploi et la dynamique territoriale seront au cœur de mon engagement pour conserver toutes ses lettres de noblesse à notre Profession.* »

Et de dresser une série de sujets prioritaires pour les prochains mois : « *apprentissage, attractivité du secteur, chantiers du futur, recherche de nouveaux gains de compétitivité, lutte contre la concurrence déloyale, transition énergétique et numérique, ou encore promotion des entreprises autour de l'ensemble des corps de métiers* ».

Saluons, au sein du nouveau Comité Exécutif constitué autour du Président SALLERON, la présence de Valérie COPIN, actuel Président de la Section Artisanale de la FBTP 06, désormais également en charge des Groupes Femmes du BTP au plan national.

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de réussite au nouveau Président et à son équipe !

UNE DIFFICULTÉ ? UNE QUESTION ? UN DOUTE ? LA FÉDÉRATION À VOTRE SERVICE

Pour contacter les services de la Fédération :

Par téléphone : 04.92.29.85.85 – Par fax : 04.92.29.85.86

Par mail : btp@d06.ffbatiment.fr - [f @FBTP06](https://www.facebook.com/FFBTP06) - [@federationBTP06](https://twitter.com/federationBTP06)

Actu BTP 06 / N°17 - 1^{er} et 2^e trimestre 2020 / Directeur de la publication : Laure CARLADOUS / Directeur de la rédaction : Ludovic PATTI / Conception & Réalisation : BHB Communication / Impression : Imprimerie Crouzet / Crédits photos : Shutterstock - DR / ISSN 2491-4533 / Actu BTP 06 est édité par la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes-Maritimes / Avenue Emmanuel Pontremoli - 06200 Nice / www.btp06.fr